

ARSIMONT : PARCOURS JAUNE DE 8 KMS

Départ de la Maison des Jeunes d'Arsimont vers la place du Louet (D), prendre la place; ensuite tourner à droite dans le sentier qui rejoint la rue Adjudant Roisin (1), prendre le sentier à droite (2) à côté de la maison n° 28 qui rejoint la rue des Ecoles (3), prendre le sentier (4) qui longe le cimetière qui retombe dans la rue Lieutenant Lemerrier (5), prendre à gauche suivre la rue d'Auvelais (6) ensuite prendre la rue de Fer (7) jusqu'au bout, prendre la rue des Hayettes (8), au bout tourner à gauche dans la rue du Chef Lieu (9), tout droit prendre la rue de la Fluette (10), au bout de la rue tourner à gauche, faire \pm 10 mètres encore à gauche dans la rue J. Wauters (11), au panneau d'arrêt d'auto-bus tourner à droite dans le sentier (12), au bout du sentier à droite dans la rue Petite Pierrère (13) au carrefour tourner à gauche dans la rue de la Montagne (14) ensuite rentrer dans le bois d'Harzée, suivre la clôture et sortir rue de la Montagne (15), la remonter et tourner à droite pour rentrer dans le bois des Hutois (parcours des champignons), au croisement dans le bois tourner à gauche (16) passer à côté du château d'eau, passer dans le chemin carrossable (17) qui longe la rue du Gay, arriver rue de la Clefs d'Or prendre à droite au bout à gauche traverser la route de Fosses (18) ensuite légèrement à gauche et tout de suite à droite rue Haut-Baty (19)

